



BorgWarner remporte deux nouveaux contrats pour sa technologie de réchauffage du liquide de refroidissement à haute tension

- *Le réchauffeur de liquide de refroidissement à haute tension (HVCH) permet d'améliorer les performances de la batterie, d'augmenter l'autonomie, d'accélérer la vitesse de charge et de créer un climat confortable dans l'habitacle*
- *Cette solution rentable se caractérise par une conception compacte et modulaire, une densité de puissance thermique élevée et un temps de réponse rapide*
- *Convient aux véhicules de 800 V*

Auburn Hill, Michigan, 3 août 2022 - BorgWarner, leader mondial dans la fourniture de solutions de mobilité innovantes et durables pour le marché automobile, a remporté un contrat avec un constructeur automobile mondial et un constructeur chinois pour fournir sa technologie avancée de réchauffage du liquide de refroidissement à haute tension (HVCH) pour leurs nouveaux modèles de véhicules électriques. Le HVCH de 800 V de BorgWarner, qui complète le réchauffeur de liquide de refroidissement 400 V existant, est doté d'une électronique améliorée et bénéficie d'une conception fiable, ce qui constitue une base solide pour la croissance future de l'entreprise.

« Nous sommes honorés de fournir notre technologie de réchauffage innovante à ces deux grands constructeurs automobiles, ce qui confirme notre engagement à répondre aux dernières tendances en matière de mobilité décarbonée », a déclaré Joe Fadool, President and General Manager, BorgWarner Emissions, Thermal and Turbo Systems. « La vaste gamme de systèmes avancés de batterie et de chauffage d'habitacle de BorgWarner est très appréciée par les constructeurs du monde entier pour son efficacité et ses performances exceptionnelles. Ces systèmes permettent, par exemple, d'améliorer l'autonomie du véhicule à batterie en maintenant

sa température à un niveau optimal, tout en augmentant le confort des passagers en leur fournissant une atmosphère intérieure idéale. »

Les réchauffeurs de liquide de refroidissement de BorgWarner se caractérisent par une conception modulaire compacte avec un encombrement et un poids réduits. En offrant une répartition homogène de la température à l'intérieur du pack de batteries et de ses cellules, ces réchauffeurs peuvent être utilisés pour améliorer les performances énergétiques des batteries dans les véhicules électriques et hybrides. Ils permettent également de générer des températures confortables dans l'habitacle en peu de temps, améliorant ainsi le confort du conducteur et de ses passagers. Grâce à leur densité de puissance thermique élevée et à leur temps de réponse rapide dû à leur faible masse thermique, ces réchauffeurs permettent également d'augmenter l'autonomie en mode électrique pur car ils consomment moins d'énergie de la batterie.

Le HVCH utilise la toute dernière technologie d'élément à couche épaisse (TFE), qui offre une grande flexibilité en termes de dimension et de taille des éléments chauffants. Développés pour répondre à la demande de systèmes haute performance qui génèrent rapidement de la chaleur, ces éléments chauffants HVCH sont immergés dans un liquide de refroidissement pour un transfert de chaleur efficace. Adapté aux applications avec des tensions d'alimentation comprises entre 250 et 800 volts, le HVCH offre une gamme de puissance de 3 à 10 kW.

Les nouveaux modèles de véhicules électriques équipés des HVCH 800 V et 400 V de BorgWarner devraient entrer en production respectivement fin 2023 et début 2024.

À propos de BorgWarner

Depuis plus de 130 ans, BorgWarner, leader mondial, innove avec succès dans le domaine de la mobilité. Avec un portefeuille de produits en constante évolution, nous soutenons la transition mondiale vers l'e-mobilité et contribuons ainsi à la création d'un avenir propre, sain et sûr.



BorgWarner remporte deux nouveaux contrats pour sa technologie de réchauffage du liquide de refroidissement à haute tension.

Déclaration prospective : Le communiqué de presse peut contenir des informations prospectives au sens du Private Securities Litigation Reform Act de 1995 qui sont fondées sur les prévisions, attentes, estimations et projections actuelles de la Direction. Ces informations prospectives sont identifiables par l'utilisation de termes et d'expressions tels que « prévoit », « croit », « continue », « pourrait », « conçu », « effet », « estime », « évalue », « s'attend à », « anticipe », « but », « orientation », « initiative », « a l'intention de », « peut », « prévision », « planifie », « potentiel », « prévoit », « prédit », « poursuit », « recherche », « devrait », « cible », « quand », « sera », « serait », et autres termes et expressions similaires. En outre, toutes les déclarations, autres que les rappels de faits historiques, contenues ou intégrées par renvoi dans le communiqué de presse, auxquelles nous nous attendons ou que nous prévoyons qu'elles se produisent ou puissent se produire à l'avenir en rapport avec notre situation financière, notre stratégie commerciale et les mesures pour mettre en œuvre cette stratégie, y compris les changements apportés aux opérations, atouts concurrentiels, objectifs, expansion et croissance de notre activité et de nos opérations, plans, références à un succès futur, et autre sujet de même ordre, sont des informations prospectives. Les estimations comptables, telles que celles décrites sous le titre « Critical Accounting Policies and Estimates » au point 7 de notre Rapport annuel le plus récent déposé sur le Formulaire 10-K dénommé ci-après le « Formulaire 10-K », sont par nature des informations prospectives. Toutes les informations prospectives reposent sur des hypothèses et analyses que nous avons établies à la lumière de notre expérience et de notre perception des tendances historiques, conditions actuelles et évolutions attendues ainsi que d'autres facteurs que nous estimons appropriés aux circonstances. Les déclarations prospectives ne sont pas des garanties de performance, et les résultats réellement obtenus par l'Entreprise peuvent être considérablement différents de ceux exprimés, projetés ou suggérés dans ou par les déclarations prospectives.

Il convient de ne pas accorder une confiance excessive à ces déclarations prospectives qui ne sont valables qu'à la date du communiqué de presse. Les déclarations prospectives sont assujetties à des risques et incertitudes dont la plupart sont souvent difficiles à prévoir et généralement indépendants de notre volonté, et peuvent conduire les résultats réels à être considérablement différents de ceux exprimés, projetés ou suggérés dans ou par les déclarations prospectives. Parmi ces risques et incertitudes figurent entre autres : les ruptures d'approvisionnement qui nous affectent ou qui affectent nos clients, comme la pénurie actuelle de puces à semi-conducteurs qui a affecté les clients des constructeurs ("OEM") et leurs fournisseurs, y compris nous ; la disponibilité et le prix des matières premières ; les défis concurrentiels posés par les concurrents actuels et nouveaux, y compris les clients OE ; les défis liés à l'évolution rapide des technologies, en particulier en ce qui concerne les véhicules électriques, et notre capacité d'innover en conséquence ; les incertitudes quant à l'ampleur et la durée des conséquences liées à la pandémie de COVID-19, dont les nouvelles perturbations de la production ; la difficulté de prévoir la demande de véhicules électriques et la croissance de notre chiffre d'affaires dans ce domaine; les perturbations potentielles de l'économie mondiale causées par l'invasion de l'Ukraine par la Russie ; la capacité d'identifier des cibles et de réaliser des acquisitions à des conditions acceptables ; l'incapacité de réaliser les avantages attendus des acquisitions en temps voulu, notamment notre récente acquisition d'AKASOL, notre acquisition de l'activité moteurs électriques pour véhicules légers de Santroll et notre acquisition de Delphi Technologies PLC en 2020 ; la capacité d'identifier les entreprises du portefeuille de combustion appropriées à céder et de réaliser les cessions prévues à des conditions acceptables ; l'incapacité à intégrer rapidement et efficacement les entreprises acquises ; la possibilité d'engagements inconnus ou inestimables en rapport avec les entreprises acquises ; notre dépendance à l'égard de la production de véhicules automobiles et de poids lourds, hautement cyclique et sujette à des perturbations dans les deux cas ; notre dépendance vis-à-vis de nos principaux clients OEM ; les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change ; notre

dépendance vis-à-vis des systèmes informatiques ; les incertitudes de la conjoncture économique mondiale ; l'issue de procédures judiciaires en cours ou à venir, y compris les litiges relatifs à diverses réclamations ; les modifications ultérieures des dispositions législatives et réglementaires, y compris par exemple des taxes et droits de douane des pays dans lesquels nous intervenons ; les impacts de toute opération future d'acquisition ou de cession potentielle et les autres risques, décrits dans les rapports que nous déposons auprès de la Securities and Exchange Commission, l'autorité de contrôle de la Bourse américaine, notamment l'article 1A « Risk Factors » (Facteurs de risque) dans notre dernier formulaire 10-K et/ou notre dernier rapport trimestriel sur le formulaire 10-Q déposés le plus récemment. Nous ne nous engageons aucunement à actualiser ou annoncer publiquement les mises à jour ou révisions des déclarations prospectives incluses dans ce communiqué de presse pour refléter un quelconque changement dans nos attentes ou dans les événements, conditions, circonstances ou hypothèses sur lesquels reposent les déclarations.

Contact presse :

Anna Penava

Tél : +49 7141-132-753

E-Mail : mediacontact.eu@borgwarner.com